

4^E ASSISES VILLEURBANAISES DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Vendredi 29 mars 2019 de 9 h à 20h30 au Palais du travail

Place Lazare-Goujon



LES DISCRIMINATIONS : DES INÉGALITÉS INDICIBLES ET INVISIBLES ?

**NOMMER, OBSERVER,
MOBILISER POUR AGIR**

Entrée libre sur inscription

<https://nondiscrimination.villeurbaine.fr>

La prise en compte d'une injustice par les politiques publiques nécessite que celle-ci soit nommée (*naming*), puis dénoncée (*blaming*) pour qu'une demande sociale de réparation s'exprime (*claiming*) (d'après les sociologues W. LF Felstiner, R. L. Abel et A. Sarat, 1991). Énoncer la discrimination, c'est dénoncer une inégalité et réclamer réparation au nom du principe d'égalité. Même si cela peut varier en fonction du motif ou du domaine, le problème des discriminations pâtit d'un déficit de reconnaissance qui entretient le statu quo plutôt que la mobilisation collective vers une société plus juste et égalitaire. À partir des actions menées ou en cours à Villeurbanne et à la lumière d'autres initiatives, ces Assises sont l'occasion d'interroger les ressorts de cette lutte pour la reconnaissance des discriminations sans cesse contrariée. Elles permettront aussi de partager les moyens et les stratégies mises en place par différents acteurs associatifs, institutionnels, militants, politiques, scientifiques pour nommer et dénoncer les discriminations, pour les mesurer et en analyser les processus de production afin de concourir à une lutte contre les discriminations plus mobilisatrice et efficace.

9 h – OUVERTURE – Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne

**Présentation du site internet de la lutte contre les discriminations
à Villeurbanne : nondiscrimination.villeurbanne.fr/**

9 h 30 – 10 h – CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

Olivier Noël, sociologue, Iscra, Université Montpellier 3

10 h – 11 h – TABLE RONDE « OUVRIR LA (LES) VOIX » : POURQUOI EST-CE NÉCESSAIRE ET COMMENT FAIRE POUR QUE LES VOIX SOIENT ENTENDUES ?

|| « *La discrimination parlons-en* », **Cynthia Orenes**, Mission locale de Villeurbanne

|| « *Paroles de discriminé-e-s* », collectif Kifkif, Iris formation Lille.

|| L'expérience de la discrimination à l'école, **Fabrice Dhume**, sociologue, Urmis, Université Paris 7
Échanges avec la salle.

Pause

11 h 30 - 12 h 30 – L'OBSERVATOIRE VILLEURBANAIS DES DISCRIMINATIONS

|| *Quelles attentes vis-à-vis d'un observatoire villeurbannais des discriminations ?*

Prises de paroles des partenaires

|| *Comment, à quelles conditions, un observatoire local des discriminations peut-il aider à nommer, mesurer et mobiliser pour agir ?* **Olivier Noël**, sociologue

Échanges avec la salle.

12 h 30 – 14 h – REPAS ET VISITE DE L'EXPOSITION « NOUS »

Lieu : Hall 2^e étage de l'hôtel de ville

EXPOSITION « NOUS. COMMENT FAIRE SOCIÉTÉ COMMUNE ? ».

Histoire des immigrations et lutte contre les discriminations raciales.

Visite commentée par **Suzana Dukic**, historienne, Iscra et **Céline Ziwes** politiste et illustratrice.

14 h – 17 h – LES STRATÉGIES DE MISE EN VISIBILITÉ DES DISCRIMINATIONS POUR PERMETTRE LEUR PRISE EN CHARGE

14 h – 15 h 15 – Les démarches territoriales pour connaître et agir sur les discriminations systémiques : l'exemple des discriminations à l'école

|| *État des lieux des connaissances et de la reconnaissance des discriminations à l'école,*

Fabrice Dhume, sociologue

|| *Le plan de lutte contre les discriminations à l'école de l'académie de Grenoble et de la Métro,*

Sophie Ebermeyer, chargée de mission lutte contre les discriminations à GrenobleAlpes Métropole,

Patrick Fuertes, proviseur du Lycée Marcel Gimond d'Aubenas,

|| *Le rôle de la formation dans l'action*

Laurence Ukropina, chargée de mission au rectorat de Nancy-Metz et

Sabah Athimni, proviseure adjointe du lycée J. Daubié de Rombas.

Échanges avec la salle

15 h 15 – 16 h – Les outils de mesure des discriminations et leurs usages dans la lutte contre les discriminations - L'exemple du testing au crédit bancaire mis en place par la ville de Villeurbanne : quels impacts et quelles suites ?

Eric Cédiey, directeur d'ISM-Corum ; Marisa Lai-Puiatti, conseillère technique régionale du Défenseur des droits, discussion avec Françoise Lagleyze, directrice d'ADL.

16 h – 17 h – Les luttes judiciaires

|| *La fabrique d'un collectif judiciaire. Les Cheminots marocains SNCF,*

Narguesse Keyhani, sociologue, Institut des migrations ;

|| *Démarche judiciaire sur les contrôles de police discriminatoires,*

Slim Ben Achour, avocat au barreau de Paris,

discussion avec Sylvain Camuzat, directeur d'AVDL et Myriame Matari, avocate au barreau de Lyon.

Échanges avec la salle

17 h – 18 h – Temps de pause – visite libre de l'exposition « NOUS » Iscra, Grafik.

SOIRÉE entrée libre

18 h – 20 h 30 – PARTAGER L'EXPÉRIENCE DE LA DISCRIMINATION ET MOBILISER POUR AGIR

Organisée par le Conseil consultatif villeurbannais de lutte contre les discriminations ethniques, la soirée proposera des ateliers et des temps en plénière en alternance, pour faire réseau et s'interroger ensemble sur différentes formes d'engagement et d'actions collectives afin de lutter contre les discriminations raciales.

Avec :

|| Reporters citoyens, Perpignan

|| Le Collectif KifKif, Lille

|| Slim Ben Achour avocat et Myriame Matari avocate mobilisé.e.s sur les recours judiciaires contre les contrôles au faciès

|| le Conseil consultatif de lutte contre les discriminations ethniques.

20 h 15 – CLÔTURE

Agnès Thouvenot, adjointe de Villeurbanne en charge de la Lutte contre les discriminations et l'égalité femmes hommes